



J'ai un nouveau besoin
(Achat de **fournitures**, d'un service ou de travaux)

Les étapes à suivre :



Je complète la fiche
recensement du besoin

Existe-il déjà un marché correspondant au besoin c'est-à-dire un contrat entre l'Université et un fournisseur exclusif.

OUI il existe un marché

L'Université doit contractualiser exclusivement et directement avec le fournisseur du dit marché ou accord-cadre en lui précisant les références du marché ou de l'accord-cadre (cf. service commande publique pour toutes questions relatives à la procédure)

CF : Tableau des marchés en cours

NON il n'existe pas de marché

Je définis mon besoin via la fiche descriptive « achat » marches fournitures / services / travaux
(Un bien, un service ou des travaux ? récurrence ? durée ? complexité de la prestation ? montant estimé ?)

1 : Je demande à l'UGAP si mon besoin peut être couvert et à quel prix.

2 : Que faire si mon besoin ne peut pas être couvert via l'UGAP

Procédure de moins de 40.000€ HT

Besoin de moins de 4000€ HT

- je réalise un comparatif d'au moins 3 prix (catalogue, internet, devis...) et je choisis l'offre la plus avantageuse (cf règlement de l'achat)
- je peux demander une publication sur le profil acheteur ou handeco
- je transmets le bon de commande au fournisseur et je conserve les éléments de comparaison des prix pour contrôle a posteriori de la DAF.

Besoin de moins de 10.000€ HT

- je réalise un comparatif auprès de 3 fournisseurs (devis) et je choisis l'offre la plus avantageuse
- je peux demander une publication sur le profil acheteur ou handeco
- je complète le formulaire de choix que je transmets au service de la commande publique (SCP) avec les devis pour validation.
- après validation du SCP, je transmets le bon de commande au fournisseur et je conserve le formulaire de choix et les devis.

Besoin de moins de 40.000€ HT

- je réalise un cahier des charges (description du besoin et une lettre de consultation avec critères d'analyse)
- je fais une demande de publication sur le profil acheteur avec un délai raisonnable de consultation
- j'analyse les offres reçues selon les critères définis et je constitue un rapport d'analyse transmis au SCP
- après validation du SCP, le marché est enregistré dans le logiciel comptable
- je passe mon bon de commande sur le marché et je le transmets au fournisseur.

Procédure de moins de 139.000€ HT (MAPA FCS)

Besoin 40.000 et 89.999€ HT

- je réalise un cahier des charges (modèle du SCP) pour un marché à procédure adaptée (MAPA)
- le SCP réalise une publication sur le profil acheteur et Handéco, une publication MAPA BOAMP est effectuée.
- après un délai de consultation raisonnable, j'analyse les offres en fonction des critères définis.
- le rapport d'analyse est validé par le SCP et une commission de sélection restreinte est organisée pour valider le choix
- après validation, le marché est notifié au titulaire puis enregistré dans le logiciel comptable
- je passe mon bon de commande sur le marché et je le transmets au fournisseur.

Besoin entre 90.000 et 138.999€ HT

- je réalise un cahier des charges (modèle du SCP) pour un marché à procédure adaptée (MAPA)
- le SCP réalise une publication sur le profil acheteur et Handéco, une publication BOAMP est également effectuée.
- après un délai de consultation raisonnable, j'analyse les offres en fonction des critères définis.
- le rapport d'analyse est validé par le SCP et une commission de sélection restreinte est organisée pour valider le choix
- après validation, le marché est notifié au titulaire puis enregistré dans le logiciel comptable
- je passe mon bon de commande sur le marché et je le transmets au fournisseur.

Procédure de plus de 139.000€ HT

Besoin de plus
de 139.000€
HT (FCS)

- je réalise un cahier des charge (modèle du SCP) pour un marché à procédure formalisée
- le SCP réalise une publication sur le profil acheteur et Handéco , des publications au BOAMP et au JOUE sont également effectuées.
- après un délai de consultation de 32 jours minimum, j'analyse les offres en fonction des critères définis.
- Le rapport d'analyse est validé par le SCP et une commission de sélection restreinte est organisée pour valider le choix
- à l'issu du délai de 11 jours (stanstill), le marché est notifié au titulaire puis enregistré dans le logiciel comptable
- je passe mon bon de commande sur le marché et le transmets au fournisseur.

Besoin entre
139.000 et
5.349.999€
HT (Travaux)

- je réalise un cahier des charge (modèle du SCP) pour un marché à procédure adaptée (MAPA)
- le SCP réalise une publication sur le profil acheteur et Handéco , une publication au BOAMP est également effectuée.
- après un délai de consultation raisonnable, j'analyse les offres en fonction des critères définis.
- le rapport d'analyse est validé par le SCP et une commission de sélection plénière est organisée pour valider le choix
- après validation, le marché est notifié au titulaire puis enregistré dans le logiciel comptable
- je passe mon bon de commande sur le marché et le transmets au fournisseur.

Besoin de plus
de 5.350.000€
HT (Travaux)

- je réalise un cahier des charge (modèle du SCP) pour un marché à procédure formalisée
- le SCP réalise une publication sur le profil acheteur et Handéco , des publications au BOAMP et au JOUE sont également effectuées.
- après un délai de consultation d'au moins 32 jours, j'analyse les offres en fonction des critères définis.
- le rapport d'analyse est validé par le SCP et une commission de sélection plénière est organisée pour valider le choix
- à l'issu du délai de 11 jours (stanstill), le marché est notifié au titulaire puis enregistré dans le logiciel comptable
- je passe mon bon de commande sur le marché et le transmets au fournisseur.

RECOMMANDATIONS POUR L'EXPRESSION DU BESOIN

CE QUE L'ON DOIT FAIRE :

- s'interroger sur l'opportunité de l'achat et sa conformité vis à vis du principe de spécialité de l'établissement (cet achat rentre-t-il dans la mission définie à l'établissement par le code de l'éducation?)
- décrire son besoin de manière « neutre » (ne pas orienter vers un produit trop précisément défini)
- intégrer des clauses de développement durable (sociales et environnementales)
- donner aux candidats le maximum d'informations possibles sur le contexte, les conditions d'utilisation et les échéances
- Déterminer les critères de choix et leur pondération, pour juger tous les candidats de manière équitable

CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE

- « Fermer » son expression du besoin en décrivant un matériel ou une solution précis (ex : Citer une marque ou une référence).
- Préparer son achat avec un fournisseur
- Vouloir contracter systématiquement avec les mêmes fournisseurs (y compris en recourant à une centrale d'achat pour retrouver un même fournisseur)
- Faire lancer la procédure de marché sans être sûr de son financement



Pour obtenir de l'aide contacter le service commande publique :

marches.publics@sorbonne-nouvelle.fr